



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE**

### **AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

*ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL  
DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE*

*Hôtel de Ville*

*1, Place François Mitterrand  
93 330 NEUILLY-SUR-MARNE*



T.: 01 44 06 76 76 - k.malou@cc-audit.fr - 17, avenue d'Italie 75013 PARIS  
Société de Commissariat aux Comptes au capital de 10 000 euros inscrite à la Cour d'Appel de Paris  
Numéro de TVA Intracom : FR50 452 232 184 - SIREN : 452 232 184 RCS PARIS - Code Naf: 6920Z

**ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL  
DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale annuelle,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale annuelle, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

**a) Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **b) Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : importance relative, continuité d'exploitation et permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

#### **V. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

##### **a) Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

### **b) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si

ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 30 septembre 2024

Karim MALOU  
Gérant associé  
Commissaire aux Comptes

**BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 355,76	2 159,44	196,32	981,57
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	3 737,60	3 229,45	508,15	57,59
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 093,36</b>	<b>5 388,89</b>	<b>704,47</b>	<b>1 039,16</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	518,45		518,45	110,90
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 751,42		1 751,42	3 101,42
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	64 506,78		64 506,78	63 003,73
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	11 361,38		11 361,38	7 054,74
<b>Charges constatées d'avance</b>	15 881,99		15 881,99	14 702,47
<b>TOTAL (II)</b>	<b>94 020,02</b>		<b>94 020,02</b>	<b>87 973,26</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>100 113,38</b>	<b>5 388,89</b>	<b>94 724,49</b>	<b>89 012,42</b>



## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	177 669,11	177 669,11
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-141 487,74	-134 904,65
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	1 683,90	-6 583,09
<i>Situation nette (sous total)</i>	37 865,27	36 181,37
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>37 865,27</b>	<b>36 181,37</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	27 097,31	11 475,42
<b>TOTAL (II)</b>	<b>27 097,31</b>	<b>11 475,42</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 141,28	27 594,22
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 187,80	10 714,41
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 432,83	3 047,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>29 761,91</b>	<b>41 355,63</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>94 724,49</b>	<b>89 012,42</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	3 810,00	3 675,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	57 846,74	62 968,75
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 751,42	1 874,28
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	250 000,00	251 630,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	-15 621,89	-11 475,42
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	66 944,86	95 167,85
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>364 731,13</b>	<b>403 840,46</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	61 439,89	72 673,31
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	60 844,86	64 388,45
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	933,69	1 023,57
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	241 331,94	273 049,26
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>364 550,38</b>	<b>411 134,59</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>180,75</b>	<b>-7 294,13</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 503,15	711,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1 503,15</b>	<b>711,04</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 503,15</b>	<b>711,04</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>1 683,90</b>	<b>-6 583,09</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>366 234,28</b>	<b>404 551,50</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>364 550,38</b>	<b>411 134,59</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>1 683,90</b>	<b>-6 583,09</b>

**Annexe comptable**

## ANNEXE ASSOCIATION

### SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	0		
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	0		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

**ANNEXE ASSOCIATION****PRÉSENTATION**

L'objet social de l'entité :

L'Association a pour but de créer, d'assurer ou d'entretenir des liens d'amitié, d'entraide, de solidarité et de tolérance entre ses membres, pour la pratique d'activités culturelles, sportives, de loisirs de toutes sortes. Elle peut se voir confier par la commune le versement des oeuvres sociales et leur gestion. L'Amicale s'interdit toute discussion d'ordre politique, religieux ou syndical.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'Association a deux activités :

- la gestion des oeuvres sociales pour les agents actifs,
- les services aux adhérents actifs et retraités dans le cadre de l'objet social.

Les moyens mis en oeuvre :

Les ressources de l'association se composent :

- de la subvention de la ville de Neuilly-sur-Marne, de son CCAS et de la Caisse des Ecoles,
- de la participation financière des membres de l'association et de leurs ayants droits aux diverses activités,
- des cotisations des membres,
- des dons et legs qu'elle accepterait,
- des intérêts des fonds placés ou déposés,
- de toutes autres ressources, moyens d'action ou subventions qui ne seraient pas contraires aux lois en vigueur.

Organisation de l'association :

La direction de l'association s'organise à travers un Conseil d'Administration de 11 élus pour 4 ans parmi les adhérents dont un Président, un vice-Président, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et un secrétaire adjoint. Le Conseil d'Administration est composé de 8 membres minimum. Les membres du conseil d'administration se réunissent en trois commissions (sociale, voyage/événement, sport/loisir) qui émettent des propositions votées par le Conseil d'Administration. Une fois par an au minimum, l'ensemble des adhérents se réunit en Assemblée Générale.

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 94 724,49 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 683,90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information complémentaire pertinente sur l'entité concernée. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans les comptes sont présentés ci-après.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

## ANNEXE ASSOCIATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Amortissements :

Les biens amortissables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels 1-3 ans

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- |                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| - Matériel de bureau informatique | 3-5 ans |
| - Autres matériels                | 3 ans   |
| - Mobiliers                       | 5 ans   |

**ANNEXE ASSOCIATION****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Contributions volontaires**

Etant donné la nature et l'importance des contributions volontaires celles-ci ne font pas l'objet d'un enregistrement en compte de classe 8 mais sont mentionnées dans le compte d'emploi annuels des ressources collectées auprès du public.

**Cotisations**

Le principe de séparation des exercices est appliqué pour l'enregistrement des cotisations. Aucun produit à recevoir n'est comptabilisé à ce titre car l'association ne peut agir en recouvrement concernant les cotisations.



**ANNEXE ASSOCIATION**

## ANNEXE ASSOCIATION

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>2 356</b>		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts & aménagts divers			
Matériel de transport					
Matériel de bureau & info., mobilier			3 139		599
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>	<b>3 139</b>		<b>599</b>
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		<b>TOTAL IV</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>5 494</b>		<b>599</b>

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>			<b>2 356</b>	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts, aménagts d.				
Matériel de transport						
Mat.bureau, info., mob.					3 738	
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		<b>TOTAL III</b>			<b>3 738</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL IV</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>					<b>6 093</b>	

## ANNEXE ASSOCIATION

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 374	785		2 159
<b>TOTAL</b>		<b>1 374</b>	<b>785</b>		<b>2 159</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	3 081	148		3 229
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>3 081</b>	<b>148</b>		<b>3 229</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 455</b>	<b>934</b>		<b>5 389</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Immo. corpor.	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## ANNEXE ASSOCIATION

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	518	518	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 751	1 751		
Charges constatées d'avance	15 882	15 882		
<b>TOTAUX</b>		<b>18 152</b>	<b>18 152</b>	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

## VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, celles-ci ont été dépréciées par voie de provision si la valeur de marché (pour les titres cotés) ou la valeur probable de revente (pour les titres non cotés) à la date de clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

**ANNEXE ASSOCIATION****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance inscrites à l'actif représentent les billets achetés d'avance, les charges sur les activités ou voyages à venir l'année suivante ainsi qu'une prime d'assurance payée d'avance.

<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	15 882
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>15 882</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

Les produits à recevoir sont constitués de :

- Bons et avoirs à valoir suite annulation d'événements
- Produits à recevoir agents
- Redevance distributeur à recevoir

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	518
Autres créances	1 751
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>2 270</b>

**TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

**Fonds dédiés :**

Les fonds dédiés au passif des comptes annuels correspondent à la partie de la subvention dédiées aux oeuvres sociales et non utilisées et s'élevaient à la clôture de l'exercice à 27.097,31 euros.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention oeuvres sociales	11 475,42				15 621,89	27 097,31	
<b>TOTAL</b>	<b>11 475,42</b>				<b>15 621,89</b>	<b>27 097,31</b>	

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels		
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>			<b>TOTAL</b>		
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			(+) EXCÉDENT OU (-) INSUFFISANCE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			(-) INVESTISSEMENTS ET (+) DÉINVESTISSEMENTS NETS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat	15 102,00	14 755,13
Réalisées en France			Prestations en nature	4 036,00	4 036,00
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			<b>TOTAL</b>	<b>19 138,00</b>	<b>18 791,13</b>
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
<b>TOTAL</b>				<b>19 138,00</b>	<b>18 791,13</b>





**ANNEXE ASSOCIATION**

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

## ANNEXE ASSOCIATION

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes de crédit (1)		19 141	19 141		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		6 188	6 188		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		4 433	4 433		
<b>TOTAUX</b>		<b>29 762</b>	<b>29 762</b>		
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**ANNEXE ASSOCIATION****PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance inscrits au passif représentent les cotisations de l'année suivante réglées d'avance et les participation agents sur les activités ou voyages à venir l'année suivante.

<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	4 433
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>4 433</b>

**CHARGES À PAYER**

Les charges à payer sont représentées par les :

- Fournisseurs, factures à payer ou non parvenues
- Charges à payer agents

<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 188
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>6 188</b>

## ANNEXE ASSOCIATION

*montant en €*

+ Cotisations reçues	3.810
- Reversements de cotisation	0
+ Subventions reçues (*) (**)	250.000
+ Autres produits reçus	126.543
+ Produits financiers reçus	1.503
= TOTAL RESSOURCES	381.856

(\*) La subvention attribuée au titre de l'exercice par la Mairie fait l'objet d'une convention entre les deux parties. A cette subvention s'ajoute une subvention de mise à disposition d'agent.